

Informations complémentaires

Ouvrage(s) ou partie(s) d'ouvrage concernée(s) :	PONT à caissons partie extérieure
Ancienneté :	ancien, 56 ans
Importance du chantier ou de la zone concernée :	180 m ²
Ouvrage conforme aux dispositions constructives :	oui
Nature du subjectile :	acier carbone

exemple

Environnement particulier et/ou conditions de service

Revêtement en contact avec :	air ambiant
Exposition aux intempéries :	extérieur soumis aux intempéries
Catégorie de corrosivité (cf ISO 12 944) :	C3 : perte d'acier comprise entre 200 et 400 g/m ² /an,

Travaux réalisés sur ouvrage : ancien

Etat de surface avant travaux	Préparation de surface et degrés de soin
Date de dernière réfection : 1975	Dégraissage / lavage
Etat de surface : anciennes peintures	Décapage Sa 2 1/2 + avivage
Etat de la protection précédente : avec corrosion	Rugosité de surface : moyen G
Cliché d'enrouillement : Ri3	
Métalisation, galvanisation : aucune	

Couche primaire appliquée par : l'entrepreneur sur site

Primaire 001 **100µ**

Doublement ou triplement éventuel :	non
Mode d'application :	PSA = pistolet sans air (airless)

Couche intermédiaire appliquée par : l'entrepreneur sur site

Intermédiaire 001 **100µ**

Retouches de la couche précédente :	oui Primaire 001
Doublement ou triplement éventuel :	non
Mode d'application :	PSA = pistolet sans air (airless)

Couche finition appliquée par : l'entrepreneur sur site

Finition 001 **40µ**

Retouches de la couche précédente :	non
Doublement ou triplement éventuel :	non
Mode d'application :	PSA = pistolet sans air (airless)

Niveau de qualité requis pendant les travaux

Mode de réception des épaisseurs :	Niveau A NFT 30-124
Travaux régis par un cahier des charges :	oui : Fascicule 56
Certification du personnel :	oui : Niveau N2 ACQPA

Compléments d'information

Décision de l'OHGPI : Homologation

Finition RAL 7035, gris lumière

Prétouches du primaire sur certaines zones

Fait à Paris le 27/11/2003

Garantie anticorrosion : 6 ans Ri 2*

Garantie d'aspect : 4 ans S3 *

* avec réserve pour tout défaut dû aux anciens fonds conservés

Garantie couleur : non encore applicable

signature